



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

**JEUDI 30 MARS 2023**

**A 20 H 30 EN MAIRIE**  
**45 RUE DE LA REPUBLIQUE**

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 février 2023
2. Installation d'un nouveau Conseiller municipal
3. Modification des représentations au sein des instances et commissions communales
4. Budget commune – compte de gestion
5. Budget commune – compte administratif
6. Budget commune – affectation définitif du résultat 2022
7. Vote des taux des impôts directs locaux
8. Subventions aux associations
9. Budget commune – budget unique 2023
10. Mise à jour de la redevance d'occupation du domaine public pour la brocante communale
11. Mise à jour du règlement intérieur de la brocante communale
12. Extinction de l'éclairage public entre 00h30 et 05h00 – Prolongation de la période de test sur l'ensemble de la commune
13. L'état annuel des indemnités des élus municipaux
14. Mise à jour du tableau des effectifs
15. Décisions du Maire
16. Questions diverses

Le 23 mars 2023

Le Maire,  
Michel LACOUX

